

Les précurseurs

JÉRÔME-ADOLPHE CHICOYNE

Chaque dimanche, après la grand'messe, le bureau de poste de notre petite ville s'ouvrait pendant une demi-heure. Les citoyens y passaient, vidaient leur case, puis rentraient au logis pour le dîner de famille. Sur le coin de la table déjà mise, notre père empilait son courrier. Pourquoi, pendant qu'il parcourait le quotidien de la veille, nos curiosités de huit ans s'emparaient-elles toujours du même hebdomadaire ? La fascination pouvait être due au titre, *le Pionnier*. Ses grosses lettres noires s'étendaient sur toute la largeur du large journal. Sa devise, *Emparons-nous du sol*, que l'on croit empruntée à Étienne Parent, avait aussi son attrait. Mieux que tout cela, de derrière le titre et la devise, il transparaissait un caractère, une conscience, une âme enfin.

Un caractère tranché plus que tranchant, une conscience droite et presque méticuleuse, une âme très douce et très noble, c'est tout Jérôme-Adolphe Chicoyne.

Cet aristocrate de tempérament se complaisait aux allures plébéiennes. Il devait l'un, semble-t-il, à sa famille, originaire de la Touraine. Les autres lui venaient peut-être de son village, Saint-Pie-de-Bagot, où il était né le 22 août 1844.

Au physique, Chicoyne était de la race des chênes trapus. La charpente solide, posée sur des jambes courtes, était dominée par de larges épaules entre lesquelles émergeait une tête carrée. A l'éclat des prunelles augmenté par la noirceur des sourcils bien arqués; au plissement du front haut et large; au son bref de la voix sourde émise par des lèvres puissantes, on sentait l'action intérieure d'une volonté ferme sur une intelligence toujours en travail.

Ces deux forces, l'éducation les avait développées. Un maître influent, l'abbé François Tétreau, avait donné le branle. Une compagnie de premier ordre, où se coudoaient Oscar Dunn, Ferdinand Gagnon, Jules-Paul Tardivel, Honoré Mercier, Boucher de La Bruère, Alfred Bernier, le futur juge Bourgeois et, unique survivant, le juge Louis Tellier, stimulait les énergies accumulées. Sur l'arbre ainsi préparé un labeur opiniâtre faisait germer, en fruits délicats, des convictions religieuses profondes, des idées sociales aussi élevées que justes, une érudition abondante et précise. Un patriotisme ardent ajoutait à tout cela une ambition fébrile de se dévouer au bien de sa race et de son pays.

Chicoyne fut un dévoué, le soldat de trois causes disparates en apparence, mais marquées chez lui d'une frappante unité. Il servit à la tribune politique; il servit dans la chaire du journalisme; il servit sur les routes cahoteuses des contrées de colonisation. En chacun de ces théâtres, il tint un rôle de premier ordre. Ce rôle fait de lui, sinon un précurseur, du moins un professeur d'énergie, au total un maître.

Chicoyne entrait dans la vie publique, vers 1872, à l'heure où le gouvernement provincial inaugurait une politique d'extension terrienne et de cohésion nationale.

Aux Canadiens résolus de se fixer dans la république voisine Ferdinand Gagnon conseillait la naturalisation définitive. Chicoyne complétait son œuvre en ouvrant des débouchés nouveaux à ceux que tenaillait le goût du *revenez-y*.

La *Revue canadienne*¹ a raconté avec détails l'histoire de la « colonie du rapatriement ». Elle aurait pu insister sur les deux idées qui dominèrent l'entreprise et dont l'application fut la tâche propre de Chicoyne : la coopération du clergé, le courant d'immigration française. Le premier, il mit la hache en bois, à Ditton (la Patrie), à Chesham (Notre-Dame-des-Bois), à Emberton (Chartierville), à Sainte-Agnès (Mégantic). C'est lui qui obtint des évêques les prêtres-pionniers de la région. C'est lui qui, à quatre reprises, franchit l'Océan, rapporta de l'abbaye de la Meilleraie un essaim de moines trappistes et de la Basse Normandie l'embryon de compagnie qui s'appela bientôt *les Moulins nantais*. Rien ne lui coûta, ni les instances auprès du gouvernement local, ni les démarches à l'étranger, ni l'exemple personnel donné au colon.

La seule chose qui pourrait étonner, dans cette campagne plus féconde qu'une campagne militaire, c'est l'effacement volontaire du chef. Nous savons une circonstance où l'évêque prit une décision contraire au sentiment de Chicoyne comme à celui d'un groupe de colons. Par respect pour la hiérarchie, Chicoyne se renonça jusqu'à se ranger du côté de son évêque, laissant à l'avenir de décider entre eux. L'avenir lui a donné raison. Le maître de cette œuvre patriotique en a écrit l'histoire, feuillet par feuillet.² A la lire, on ne soupçonnerait guère que le narrateur était le *deus ex machina* de l'entreprise.

¹ 1914, avril, mai, juillet, octobre — 1915, avril, septembre.

² Voir la série des annuaires du Séminaire de Sherbrooke.

Cette histoire tronquée, la postérité la complétera. Elle dira que l'exemple de Chicoyne colonisateur n'a pas été étranger au mouvement créé par le curé Labelle dans notre Nord provincial, au courant qui se dirige de plus en plus vers la Méta-pédia ou vers l'Abittibi. Le titre de son journal était un poteau indicateur ; sa devise, un programme. Chicoyne aura eu le double mérite de développer ce programme et de l'appliquer avec un succès indiscutable.

Ce succès, il faut l'attribuer, pour une large part, à l'action du journal de Chicoyne, *le Pionnier*.

Entre ses mains, les larges feuilles furent un brandon. Chaque semaine, il les lançait à travers les forêts épaisses des Cantons de l'Est en héraut de la hache et de la pioche. Le héraut criait toutes les bonnes nouvelles, encourageait toutes les initiatives heureuses, indiquait d'utiles recettes et des procédés avantageux, poussait à la culture et au défrichement, prévenait les erreurs et répandait la vérité.

Chicoyne était essentiellement journaliste. Il avait les deux qualités fondamentales de la profession : le don de voir et de faire voir clair, l'art d'intéresser par la variété de la matière et l'originalité de l'expression. Certain jour, un jeune homme de Montréal vient se confier à lui pour faire l'apprentissage du journalisme. Chicoyne le prie de rentrer chez lui, de noter ce qui l'a le plus frappé sur le parcours, de le lui rapporter trois semaines après. Au jour dit, le candidat reparaît, mais n'a rien remarqué. « Comment ! rétorque Chicoyne la voix vibrante, vous avez traversé à deux reprises le pont Victoria, et cette merveille de l'industrie nationale ne vous a rien dit ! Mon ami, renoncez à la carrière ; il vous manque le don de voir. Comment voulez-

vous arriver à faire voir? Et le journalisme, c'est cela, ou je n'y entends rien. »

Son journal touchait à tout. Jamais pourtant l'article n'était aussi pratique que quand il traitait des choses agricoles. Dans les questions de chiffres, de finances publiques par exemple, il devenait d'une précision mathématique. Mais jamais, non plus, il ne fut éloquent comme les jours où, s'inspirant du gâchis européen, il signalait à nos gouvernants et à leurs mandataires les écueils d'une politique étroite ou imprévoyante. Certaine étude sur Cavour mériterait d'être tirée de l'oubli, pour donner une leçon aux historiens à courte vue, aux journalistes de bas étage.

A la clarté de ses vues intellectuelles le rédacteur du *Pionnier* joignait une qualité morale des plus rares chez les manieurs de plume : le respect des personnes. Qu'on parcoure la collection entière du journal, lequel subit sa direction pendant quinze ans. Quand il s'agit d'un projet qui lui paraît utile au bien public, Chicoyne n'a assez d'éloges ni pour l'entreprise ni pour son auteur. Dès qu'il doit différer d'avis avec quelqu'un, vous cherchiez en vain le nom de l'adversaire. Seul alors le projet est en cause, avec ses points faibles et les raisons qui le condamnent. Cette conduite charitable explique pourquoi Chicoyne, ayant eu beaucoup d'adversaires, ne connut pas d'ennemis.

Ce qu'il pratiquait dans la vie publique, il en donnait l'exemple jusque dans l'intimité. Nous nous rappelons qu'un jour une personne de son entourage fit contre quelqu'un une réflexion d'ailleurs anodine. « Mon ami », s'empressa-t-il de reprendre, « disons des autres tout le bien que nous pourrons; il y aura toujours assez de gens pour signaler leurs défauts. » Par cet esprit de charité, qui marque toute sa carrière, Chicoyne se disposait à devenir, sur la scène politique, un figurant de premier plan.

Aussi bien la politique fut-elle le point de mire de sa vie. Pour s'y rendre utile, il n'avait négligé aucune préparation, celle surtout de l'étude. Histoire générale et particulière, histoire canadienne et canadienne-française, sciences politiques et économiques, questions financières, industrielles, commerciales et agricoles, lois et statuts, règlements administratifs, procédure des assemblées délibérantes, il avait fait le tour de tout. Aussi, quand il entra à l'hôtel du gouvernement de Québec en 1892, il s'y posa aussitôt en maître. Il continua de le paraître et de l'être jusqu'à sa descente de la scène, en 1904.

Toutefois, Chicoyne n'avait guère confiance dans l'atmosphère de la Chambre commune. Maintes fois il a confié là-dessus sa pensée à ses intimes. Dans les discussions générales, selon lui, l'orateur est trop porté à parler pour la galerie, afin de soigner sa réputation. Il court le risque ou d'oublier la question en jeu ou de la traiter d'un point de vue personnel. Ce risque, Chicoyne ne se sentit jamais le courage de le courir. Aussi ses discours en assemblée plénière furent-ils rares. A peine peut-on en signaler un ou deux par année. Certaine mercuriale sur la réforme du Conseil législatif constitue, dans ce genre, le plus fort plaidoyer qu'on ait encore établi en faveur du maintien d'une seconde Chambre modératrice.

Mais il se reprenait dans les délibérations des comités. Là, son sens pratique se donnait libre cours. Il l'avait aiguisé dans les discussions du conseil municipal de Sherbrooke, dans celles du conseil de l'*Union Saint-Joseph*, une de ses fondations ou presque. On aimait sa claire dissection des projets de loi, ses distinctions si nettes entre ce qu'ils avaient d'acceptable et ce qu'ils contenaient de pernicieux. Jamais des avantages partiels ne l'empêchèrent de voir le principe dangereux d'une législation. Jamais

non plus l'excellence du principe ne lui fit gober en bloc les articles parfois risqués d'un bill. Il mettait même une certaine ironie à écraser de son expérience et de sa droiture les novices de la représentation populaire.

Un chroniqueur a raconté à ce propos¹ une scène charmante. Un comité siégeait, avec une vingtaine de députés autour du tapis vert. Le projet discuté, profitable à quelques individus, contrecarrait manifestement le bien public. Les intéressés, malgré les observations judicieuses de Chicoyne, n'essayaient pas moins de le faire adopter subrepticement. Chicoyne, son devoir accompli, se retire dans l'embrasement d'une fenêtre et envoie un page chercher à la bibliothèque un volume. De son fauteuil à demi tourné vers le groupe, il observe d'un œil le manège et, de l'autre, dévore son livre en souriant. Un ami qui passe à ce moment s'informe du contenu. « Mon cher », répond Chicoyne, « je relis *Tartuffe*. Quel peintre que ce Molière ! » L'histoire ne dit pas si les plaideurs visés s'esquivèrent à la file.

C'était là les distractions d'un grand homme. D'ordinaire, il était le bon conseiller, l'aviseur toujours prêt à ouvrir son arsenal, pour permettre aux jeunes surtout de s'y approvisionner. Sa sagesse, son rude bon sens, sa connaissance des hommes et des choses, l'originalité de ses saillies, sa vaste érudition eurent vite groupé autour de lui l'élite. Ministrable, il ne fut jamais ministre. Il se contenta de faire œuvre d'éducation politique, à son siège de l'Assemblée comme de son fauteuil de rédacteur. Ses collègues, en le désignant comme *le sage du Parlement*, ne faisaient que consacrer une réputation acquise par un labeur assidu dans la vie privée, une honnêteté proverbiale dans la vie publique.

¹ *Le Devoir*, 13 octobre 1910.

Après sa sortie de l'arène en 1903, Chicoyne était revenu dans sa bonne ville de Saint-Hyacinthe. Il y avait fait, avec le futur Père Gladu des Oblats, son stage d'avocat et d'aspirant-journaliste. Une paralysie aiguë lui ravit, en 1907, avec l'usage de la parole, celui de l'ouïe. On ne pouvait causer avec lui que par écrit ou par l'entremise de la devineresse de ses pensées. Un jour, nous écrivîmes : « Je vais bien prier pour que le bon Dieu vous donne d'entendre et de parler encore. » Sa fille, sa confidente, déchiffra sur ses lèvres un balbutiement qu'elle traduisit ainsi : « Demandez pour moi la parole. Quant à l'ouïe, je n'en ai guère besoin : pour avoir passé douze ans au Parlement, j'ai entendu toutes les sottises qui peuvent se dire » !

La boutade était énorme et il en riait de bon cœur. Elle cachait pourtant une part de vérité. L'homme dont la parole écrite ou prononcée avait remué tant d'idées fécondes, éveillé tant d'esprits endormis, servi tant de causes utiles, pouvait réclamer l'usage de l'instrument dont il avait si bien usé toujours. *L'Action française* accomplirait une bonne action en satisfaisant ce vœu que la mort, survenue le 30 septembre 1910, rendit stérile. Il lui suffirait de grouper en volume, avec ses principaux articles, les principaux discours et conférences de Chicoyne. Elle prolongerait ainsi, comme elle l'a fait pour Lamarche, l'action de son verbe puissant. Les politiques y prendraient des leçons de prévoyance, les journalistes des leçons de discussion courtoise, les colonisateurs des leçons de persévérance. Chacun y trouverait le profit qui lui convient. La race compterait un fleuron de plus à sa couronne de ferme bon sens et de dévouement public.

17 août 1919.

Chanoine Émile CHARTIER.

LA MÈRE DES LE MOYNE

« En 1654, on célèbre jusqu'à treize mariages à Ville-Marie. Le plus remarquable sans contredit est celui de Charles Le Moyne avec Catherine Primot. » Ainsi s'exprime l'abbé Étienne-Michel Faillon, l'historien de Ville-Marie. La fière silhouette de Charles Le Moyne, l'image de la souriante jeune femme qui se tient à ses côtés, se profilent devant nous. Le paysage s'éclaire de leur présence, son austérité se tempère de grâce.

A cette époque, Charles Le Moyne compte vingt-huit années. Soldat intrépide à l'égal de Maisonneuve et de Closse, diplomate avisé à l'heure des négociations, avec des ennemis dont il parle la langue et pénètre les ruses, il devient, durant les intervalles de paix, tantôt un marchand actif et heureux, tantôt, tel un héros antique, l'agriculteur qui pousse la charrue et fait valoir son domaine. Il est déjà « couvert de gloire et propriétaire d'une riche concession ». Quel chemin a parcouru l'adolescent, auquel les Jésuites remettaient, neuf années auparavant, en retour de ses services chez les missionnaires des Hurons, vingt écus et un peu de linge !

Six mois plus tôt, Charles Le Moyne demandait en mariage l'unique enfant d'Antoine Primot et de Martine Messier. Parmi la jeunesse féminine de Ville-Marie, jeunesse aux lèvres graves, aux yeux très doux, à la démarche harmonieuse, on ne connaissait pas de tête plus sage, de croyante plus vive que Catherine Primot. Et sans doute Charles Le Moyne pensait-il ainsi, lui qui se troublait en face du charme de la jeune fille, au point de douter de lui-même. Il y a, vraiment,

de l'humilité dans le geste de ce preux qui met sous la protection de la loi, la promesse de mariage qu'il vient d'obtenir. Il y a de même, dans l'empressement des parents de Catherine à contracter des obligations semblables envers le fiancé, une secrète reconnaissance de la valeur de Charles Le Moyne.

« Pour être préféré à tout autre, nous dit l'abbé Faillon, Charles Le Moyne passe un contrat, le 10 décembre 1653, par lequel il s'engage à épouser prochainement Catherine Primot, sous peine de donner à ses parents 600 livres en cas de dédit de sa part. De leur côté, Antoine Primot et Martine Messier s'obligent à compter la même somme à Charles Le Moyne, s'ils manquent à la parole qu'ils lui donnent réciproquement. Ces conditions sont faites au Fort de Ville-Marie, en présence de M. de Maisonneuve, de Mademoiselle Mance, de Michel Messier et autres témoins qui les signent. »

Le vingt-huit mai suivant, le Père Claude Pijart, jésuite, bénit le mariage. La petite épousée n'a que quatorze ans. C'est entre des mains bien frêles, semble-t-il, que Charles Le Moyne remet la garde de son foyer et le soin de son bonheur intime. Catherine, si jeune encore, saura-t-elle veiller longuement, patiemment auprès des futurs berceaux ?

Aucune déception n'attend Charles Le Moyne. La jeune femme voile sa grâce dans l'ombre et le silence de sa demeure. Sa mission, elle le sait, est ennemie du bruit et de l'éclat. Elle se recueille et fixe sur ses nouveaux devoirs un clair regard. Elle ne l'en détourne plus. Son existence désormais va se confondre avec les êtres auxquels elle prêtera sans mesure sa délicate bonté, l'appui de son âme énergique, toutes les ressources d'une nature élevée. L'atmosphère d'héroïsme qu'elle respire autour d'elle a trempé son esprit et son cœur. A Ville-Marie, les héros sont nombreux, et les récits de leurs actes dressent les volontés, et affirment la vaillance naturelle

des êtres. Catherine Primot n'a-t-elle pas reçu, en outre, au foyer même de ses parents, des leçons plus saisissantes encore ? Martine Messier, sa mère, dont l'histoire consigne le trait de valeur, dut fortifier en elle, par son exemple, le culte du courage, cette adaptation sans défaillance aux conditions difficiles de la vie.

Catherine n'est que l'enfant adoptive d'Antoine Primot et de Martine Messier. Née en France, en 1640, elle est la fille de Guillaume Thierry et d'Élisabeth Messier, cette dernière, sans doute, la cousine de Madame Primot. Demeuré sans enfants, le ménage des Primot adopte la petite fille et obtient des parents la permission de la conduire avec eux au Canada. En 1650, ils débarquent à Ville-Marie. Catherine est donc considérée par toute la colonie comme leur enfant véritable. Ce n'est que plusieurs années plus tard, six ans après le mariage de la jeune femme, qu'Antoine Primot et Martine Messier, désirant légaliser les droits de Catherine à leur succession, « se présentent devant M. de Maisonneuve, chargé par les seigneurs de rendre la justice, et déclarent qu'ils adoptent Catherine Thierry pour leur fille et leur héritière, à la charge qu'elle retiendra toujours le nom de Primot ».

C'est maintenant une mère heureuse et féconde que Catherine ! Ses jours se remplissent d'un long et fervent labeur. De beaux enfants l'entourent. Des fils aux prunelles claires où se reflète la gravité maternelle. Le sang impétueux des Le Moyne se trahit dans leurs gestes hardis. Catherine effleure-t-elle, parfois, de ses doigts légers, le front de Pierre, le troisième de ses fils ? Le regard de l'enfant possède une singulière pénétration. A-t-elle la vision de sa vaillance future, l'intime pressentiment qu'il sera un jour, comme nul autre

avant lui, grand et illustre parmi les hommes de son pays ? Les mères ont cette acuité de vue. Certains jours, une petite fille apparaît près d'eux. C'est une cousine dont la douceur est merveilleuse, et les voix chantantes des bambins ont bientôt prononcé le nom de Jeanne Le Ber. Quelle enfance d'élite dirige et conseille Catherine Primot ! L'enfance de Le Moyne de Longueuil, d'Iberville, de Sainte-Hélène, de Bienville. Que de traits exquis dut la contenir ! Nous ne les connaissons pas. Le livre maternel de Catherine s'est clos discrètement. Seuls, plus tard, les actes glorieux de ses fils racontent sa valeur d'éducatrice.

L'angoisse étreint cruellement, parfois, le cœur de cette femme et mère de héros. A Ville-Marie, ailleurs aussi, au moindre appel du danger, les têtes vaillantes qui l'entourent se redressent. L'on répond. C'est la tâche d'honneur dès Le Moyne, et jalousement, ils s'y emploient. L'histoire, par quelques lignes précieuses pour la mémoire de Catherine, nous laisse deviner le tourment qu'elle éprouve durant ces heures sombres. En 1665, Charles Le Moyne tombe entre les mains des Iroquois. La haine des sauvages, pour cet homme qui si souvent leur a fait mordre la poussière, va s'assouvir. A Montréal on ne garde aucun espoir. Catherine Primot, tant pour cacher sa détresse aux yeux de ses fils, que pour en appeler à Celui qui ne veut pas que l'on désespère, se réfugie à l'église. Durant trois longs mois, ses mains se joignent et supplient. Elle s'obstine dans sa confiance. Et, par une belle journée d'automne, le miracle attendu se produit. Charles Le Moyne, soudain, débarque et sain et sauf à Ville-Marie. Les Iroquois, ô fait merveilleux, ne l'ont pas supplicié, mais au contraire solennellement adopté pour un de leur nation, et choisi comme protecteur auprès du gouverneur général du

Canada. « On peut dire, écrit M. Dollier de Casson, que sa femme dont la vertu ici est un rare exemple, a contribué tant par sa piété que par ses vœux à cette délivrance si peu attendue. »

Charles Le Moyne meurt en 1685. Quarante-quatre années employées au service de la patrie, dans des circonstances périlleuses et ardues, ont raison de la force magnifique de cet homme. Mais son esprit ne fléchit pas. Le testament, que dicte Charles Le Moyne, nous le montre toujours aussi judicieux, très attentif au bien-être des siens. « Monsieur Saint Michel », qu'il invoque au début de l'acte, l'assiste sans doute, une dernière fois, de ses lumières. Le seigneur de Longueuil, de Châteauguay, et autres lieux, s'éteint en jetant vers Catherine un suprême regard de confiance et d'affection.

Sur les treize enfants qui lui survivent — Catherine fut mère quatorze fois, — onze n'ont pas encore atteint leur majorité. Le fardeau s'alourdit sur les épaules de Catherine. Outre sa tâche maternelle, il lui faut prendre la direction des affaires de son mari. Charles Le Moyne était un marchand prospère.

Cinq années durant, elle s'y consacre. Puis, s'étendent aussi pour elle les ombres du soir. Sa fin approche. Comme elle s'imprègne de sérénité, pour celle qui aima les vertus discrètes et effacées ! Lueurs pâles et exquisés d'un beau couchant ! Le vingt-trois août 1690, on ferme doucement ses yeux. Elle vient d'expirer.

L'histoire a inscrit dans ses pages, près du nom des héros que furent Charles Le Moyne et ses onze fils, le nom de Catherine Primot. Qu'elle garde fidèlement la mémoire de cette mère qui forma l'âme grande, et invincible, d'un Pierre Le Moyne d'Iberville !

Marie-Claire DAVELUY.

15 août 1919.

QUESTION DE PÉDAGOGIE

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

De toutes les discussions soulevées récemment dans notre province au sujet de l'éducation, un point semble ressortir avec évidence : c'est que, chez nous, l'on désire intensément le progrès de l'instruction publique. On peut apprécier différemment les résultats obtenus jusqu'ici, on peut chercher l'amélioration désirée par des moyens divers ou même contradictoires, mais à tout prix on veut progresser. C'est déjà un signe que l'on avance, et il faut se réjouir de cette louable préoccupation.

La question des moyens à prendre pour avancer vite n'en devient que plus pressante. A l'heure où nous vivons, les instants sont précieux pour les Canadiens français. Ils n'ont pas le loisir, s'ils veulent survivre et garder leur place, de multiplier les erreurs pour acquérir de l'expérience. Il est donc souverainement important que l'instruction de la jeunesse reçoive une orientation ferme et sûre, qui ne nous oblige jamais à redresser notre marche et à revenir sur nos pas. Or, la première condition pour aller droit au but, c'est de savoir où l'on va. Le but une fois déterminé, que les éducateurs aient le courage de le poursuivre avec énergie, avec persévérance, avec méthode, par des procédés qui ont fait leurs preuves, quelles que soient les criailleries qui retentissent à leurs côtés.

Ce but, semble-t-il, devrait être de perfectionner l'espèce d'hommes que nous sommes par nature, de faire de nous les Canadiens français les plus accomplis qu'on puisse imaginer, mais pas autre chose que des Canadiens français. Ceux-ci seront ensuite industriels, banquiers, avocats, médecins, commerçants, cultivateurs ou spéculateurs, mais,

avant de les spécialiser, notre éducation doit viser à développer toutes leurs qualités natives, les dispositions naturelles que nous avons reçues de nos ancêtres.

C'est une erreur de croire que l'instruction fait l'homme. Elle le développe, voilà tout. L'école n'est pas un malaxeur qui, après un certain nombre de tours, peut faire de n'importe quelle matière un béton d'égale valeur, pourvu que l'eau et le ciment y soient en justes proportions. Le matériel à pétrir importe par-dessus tout. Avant de doser la quantité de ceci ou de cela qu'on désire mettre dans la tête à remplir, il faut savoir à quel sujet l'on a affaire et s'il est apte à devenir ce que l'on veut. Une intelligence anglaise ne se cultive pas comme l'esprit d'un Français, et il ne suffit pas d'envoyer vos enfants dans les *highs schools* des États-Unis pour en faire de parfaits Américains. La première qualité d'un enseignement rationnel, c'est de s'adapter, non pas aux systèmes à la mode, non pas aux ambitions des papas, mais au génie du peuple qu'il faut instruire.

Cela est si vrai que les méthodes d'enseignement consacrées par l'expérience diffèrent considérablement chez les différentes nations. Un observateur attentif ne manquera pas de remarquer, par exemple, que les Français d'une part, les Anglais et les Américains d'autre part, ne poursuivent pas exactement le même but immédiat dans leurs études. L'Anglais et l'Américain cherchent à connaître le plus de faits possible; le Français apprend à penser et à sentir. L'idée pure, la pensée claire, le sentiment intense, c'est à quoi vise celui-ci; les notions positives, les faits d'expérience, les conclusions qui se dégagent de ces faits, de ces précédents, comme ils disent, c'est ce que recherchent surtout ceux-là. Sans doute, il ne faut rien exagérer. Les Latins ne raisonnent pas en l'air au point de négliger les faits, et les Saxons ne sont pas tellement fascinés par les

faits qu'ils en oublient le raisonnement. Mais il y a là une tendance qui dénote une tournure de caractère, un pli de la nature. On peut en suivre les manifestations dans les façons de penser, dans les institutions, dans les goûts, dans les œuvres d'art et les entreprises d'affaires, jusque dans les écrits des philosophes et des théologiens de l'un et de l'autre groupe. Histoire et géographie, travaux d'érudition, calcul mental et simplifié, sciences naturelles et commerciales, tout ce qui peut servir à la pratique de la vie, au mécanisme des affaires, au développement de l'industrie, et dans les études théologiques, l'histoire des religions, la critique des textes, les faits d'expériences religieuses, tout cela obtient dans les pays de langue anglaise la place de choix que l'on réserve, en France, à la spéculation sur les idées, à l'établissement des lois générales, à la culture de la forme extérieure. C'est là ce qui constitue la différence entre l'esprit latin et l'esprit anglo-saxon : l'esprit latin plus idéaliste et théorique, l'esprit saxon plus pratique, plus *matter of fact*. Ce sont là des vérités du domaine commun, et je m'excuse de m'y attarder.

Ces tendances naturelles, l'éducation les favorise chez les uns et chez les autres. La tournure d'esprit exige certaines méthodes d'éducation ; en retour l'éducation accentue la tournure d'esprit.

Le but de la pédagogie française, non seulement dans l'enseignement classique, mais à tous les degrés, c'est d'apprendre à penser. Le moyen qu'elle emploie, c'est d'enseigner à s'exprimer. C'est pour cela que l'étude de la langue maternelle tient dans les écoles françaises une place qui peut paraître démesurée. Enseigner à dire ce que l'on veut dire, puis à le dire clairement, puis à le dire d'une manière impressionnante, voilà ce qu'on s'y propose avant tout. C'est en cherchant à dire qu'on s'entraîne à penser.

Il n'en va pas tout à fait de même dans les écoles anglaises. La langue maternelle, plus facile, exige moins d'étude et contribue moins à la formation de l'esprit. On semble moins se préoccuper de former l'intelligence que de la meubler. On veut que l'enfant, au sortir de l'école, sache beaucoup de choses, on s'inquiète moins que chez les Français de lui montrer à se servir de ses connaissances.

La question qui se pose, pour nous Canadiens français, est donc de savoir si nous devons nous attacher aux traditions de la pédagogie française, ou si nous devons en sacrifier quelque chose pour mieux nous adapter au milieu où nous vivons. Resterons-nous délibérément latins ou nous ferons-nous saxons parlant français ?

Question d'une importance primordiale et diversement résolue jusqu'ici. Non seulement les hommes d'affaires qui se mêlent ou ne se mêlent pas de pédagogie, mais un grand nombre d'éducateurs, surtout dans les collèges commerciaux, ont résolument sacrifié, par inconscience ou parti pris, une part considérable de la tradition française. Seuls les tenants irréductibles de la vieille culture classique ont voulu faire de notre peuple, d'abord un peuple d'esprit français, un peuple de commerçants ensuite. On le leur reproche assez vertement. Qui a raison, qui a tort ?

Pour nos gens pratiques, le but étant d'arriver où sont les Anglais, nous devons prendre le chemin qu'ils suivent. Pour lutter contre eux, rien de mieux à faire que de prendre leurs armes.

J'avoue que cette logique ne me convainc pas. Avec sa bonne fronde, David tua Goliath qui avait pourtant sa grande épée. Avec un esprit clair et les qualités du génie français, nous n'anéantirons pas nos rivaux sur le sol d'Amérique, nous ne le voulons pas; mais nous nous taillerons une place avantageuse à côté d'eux. Rien ne vaut les habits

à sa taille. On y est plus à l'aise et plus élégant. Je me défie de ces gens qui veulent nous affubler, toujours pour notre plus grand bien, de toutes les fourrures qu'ils voient sur les épaules des autres, de toutes les breloques dont ils sont chamarrés.

Si nous voulons être quelque chose, soyons nous-mêmes. Autrement nous ne serons que de l'*imitation*, comme disent nos gens quand ils parlent des pelleteries. Notre grand, notre seul titre de noblesse, c'est d'être des Français dans ce coin d'Amérique. Soyons-le aussi parfaitement que cela se peut dans les conditions où nous vivons. Ne nous proposons pas pour idéal d'être des copies d'Anglais ou d'Américains, si parfaites soient-elles; ce serait nous suicider. Les premiers à nous en mépriser seraient précisément ces Anglais et ces Américains qui déjà s'étonnent et qui commencent à nous admirer de ce que nous survivons. Ils nous envieront bientôt si nous possédons la pleine culture française; ils nous mépriseront si nous ne pouvons pas ou si nous ne voulons pas y atteindre. Dès maintenant, quand ils veulent nous blesser profondément, que nous reprochent-ils? De n'être pas américains? Pas du tout, mais de n'être pas tout à fait français.

Certes, il faut tenir compte des circonstances. Nous serons français, mais des Français du Canada, à deux mille lieues de la France et parmi cent millions d'Anglo-Saxons. Certains détails de notre caractère en seront fatalement altérés, nous perdrons d'un côté, nous gagnerons de l'autre, mais nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à nos ancêtres, nous devons à toute la race française d'être fiers de ce que nous sommes et de garder intact le fond de notre caractère ethnique. Sans doute il faut vivre, il faut nous armer pour la lutte; mais le triomphe, le seul triomphe pour

nous, c'est de survivre en conservant dans toute sa splendeur le génie de notre race.

Or, ce génie s'est formé, se maintient, se développe par des méthodes d'éducation longuement élaborées. « Le génie d'une race, dit Agathon dans un livre désormais célèbre,¹ c'est un mot vague peut-être, mais qu'on entend pourtant avec assez de précision. Il y a, dans toute nation, une réserve, un capital de forces intellectuelles, que l'instruction supérieure a pour but d'entretenir et d'accroître. Notre génie français, fait d'ordre, de clarté et de goût, a été acquis à la longue et par certains procédés de culture éprouvés. Y pouvons-nous renoncer aujourd'hui sans abandonner le meilleur de nous-mêmes, sans compromettre ce qui a longtemps assuré et assure encore la primauté de notre intelligence? L'expérience répond : non. . . Le génie d'un peuple dépend en grande partie de son éducation, de la direction imprimée à ses goûts et à ses tendances; il est en grande partie son œuvre. Or, il existe un accord profond entre notre génie français et ce que nous appelons d'un terme large la culture classique. Si nous voulons conserver cet héritage de précieuses qualités que les peuples étrangers s'accordent à admirer chez nous, le sens idéaliste, la netteté de l'intelligence, le goût, sans doute est-il imprudent de sacrifier cette formule de notre éducation nationale. »

Si nous voulons, nous, garder le génie de la race française, nous devons donc nous attacher avec piété aux méthodes de la pédagogie française, d'autant plus que ce génie est entouré de dangers plus menaçants sur cette terre d'Amérique. Nous devons nous y attacher, non seulement dans les études classiques et supérieures, mais dès le début, dans les écoles primaires. « Rien ne serait plus faux ni plus funeste, écrivait récemment M. Léon Lorrain, que de pré-

¹ Agathon, *L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne*, p. 16 sv., p. 175.

tendre que chez nous l'enseignement du français est beaucoup moins important au collège commercial que dans le cours classique.»¹ En effet, nous n'aurons pas deux castes parmi nous, la caste des lettrés gardant l'esprit français et la caste des primaires à mentalité commerciale. L'enseignement primaire et l'enseignement classique ne sont pas deux espèces différentes d'enseignement. L'un fait suite à l'autre, en prolongeant ses lignes. Il perfectionne seulement ce que le premier a commencé. Si l'enseignement primaire est mal orienté, jamais l'enseignement classique n'atteindra son but. Les principes pédagogiques qui donnent leur plein résultat dans l'enseignement supérieur commencent à porter leurs fruits dès que l'intelligence s'éveille.

C'est donc l'étude de la langue maternelle, de la syntaxe, de l'analyse grammaticale et logique, qui doit constituer la base de l'enseignement dans nos écoles. L'éducation, chez nous comme en France, atteindra d'autant mieux son objet qu'elle rendra nos enfants plus maîtres de leur langue. Car, par le fait même, elle rendra leur intelligence plus puissante et plus lumineuse, elle développera davantage les qualités de cœur et d'esprit qui sont les nôtres. L'effort du maître doit tendre à rendre l'élève capable de juger sagement, d'avoir un goût sûr, de critiquer avec discernement, d'admirer ce qui est admirable, de rire de ce qui est ridicule. Pour cela le procédé qui a fait ses preuves, c'est d'étudier longuement, patiemment, passionnément, la langue dont nous nous servons pour exprimer nos pensées.

Nos éducateurs ne devraient donc pas se préoccuper d'augmenter démesurément le programme d'anglais, de développer l'étude de la comptabilité, des mathématiques ou des autres sciences commerciales, mais de perfectionner les intelligences françaises qu'on les charge de cultiver, de

¹ Léon Lorrain, *La Valeur économique du français*, p. 15.

les former à penser avec clarté, à s'exprimer avec précision. Que l'enfant devienne plus tard banquier, gérant de chemins de fer ou commerçant, il sera d'autant plus préparé à se distinguer dans sa profession qu'il aura davantage l'habitude des idées nettes et précises. La question n'est pas de savoir si, de nos jours, il faut mieux savoir les mathématiques, l'anglais ou la tenue des livres : la question qui domine tout le débat, selon la remarque d'Agathon, c'est de savoir si cet enseignement est le plus apte à développer les qualités propres de notre race. Or, il ne l'est pas. Les Français, un moment hésitants, reviennent avec une ferveur de convertis sur les erreurs qui les avaient d'abord égarés. Imprégnés que nous sommes par une atmosphère étrangère, nous devons bien plus qu'eux nous accrocher aux méthodes qui favorisent l'esprit français. C'est dans le culte du beau, dans la recherche du mot juste, puis du terme pittoresque, puis de l'expression saisissante, que nous devons contracter nos habitudes de penser. L'enfant qui, au sortir de l'école, ne parle encore que par à peu près, avec des moitiés de mots mal articulés, est un enfant dont l'intelligence reste au maillot. Ne sachant pas penser, il ne sait pas parler; si on l'eût forcé à parler net, il eût appris à penser clair. « Quand on écrit moins bien le français, dit Doumic, c'est qu'on pense moins français ».

Penser français vigoureusement, voilà donc le but. Il suit de là que tout ce qui, dans l'enseignement, nuit à la maîtrise de la langue maternelle est, par le fait même, anti-pédagogique. C'est limiter d'avance le développement intellectuel d'un enfant que de lui imposer, dès le début, l'étude simultanée de deux langues différentes. C'est brouiller à jamais ses idées que de vouloir faire de lui un parfait bilingue, de lui faire étudier, par exemple, le français le matin et l'anglais le soir; l'histoire en français et

l'arithmétique ou la tenue des livres en anglais. Cet enfant ne saura jamais parfaitement ni une langue ni l'autre, il trouvera un mot anglais quand il cherchera un mot français, et se contentera d'équivalents. Toute une section de la langue française sera pour lui *terra ignota* et sa correspondance, boiteuse et incorrecte, aura besoin d'être traduite pour être intelligible. C'est condamner un enfant à la médiocrité que de lui faire parler anglais par sa bonne quand on le destine aux études françaises, ou de faire faire un cours classique anglais à un fils de Français. Jamais de telles absurdités pédagogiques ne donneront ces produits supérieurs qu'on appelle un artiste, un penseur, un écrivain. Non, plus il y aura d'unité dans les études, plus elles porteront de fruits. A capacités égales, l'enfant qui réussira le mieux, qui montera le plus haut, c'est celui qui, apprenant en famille à bien parler sa langue, apprendra à l'école à bien l'écrire, qui approfondira ses secrets par l'étude des classiques anciens, et s'exercera sans cesse au maniement de ses formes indéfiniment variées.

Mais alors, direz-vous, nous voilà condamnés à rester toujours, au moins dans le domaine des biens matériels, dans une infériorité résignée? Nous resterons français mais nous réussirons comme les Français : peuple de nobles cœurs, de beaux esprits, peut-être; mais aussi peuple de ventres creux !

— Cela n'est pas évident. Le Canadien français qui aura développé ses qualités naturelles et qui ensuite s'appliquera aux affaires paraît fort bien outillé pour réussir. Tout un ensemble de faits récents est en train de le démontrer. Si, dans le passé, nos hommes de profession n'ont pas monté bien haut, ce n'est pas parce qu'ils avaient fait des études classiques; c'est parce qu'un trop grand nombre d'entre eux ont peu ou mal travaillé par la suite. En dépit des

préjugés contraires, il appert de plus en plus, en France comme ici, qu'un bon cours classique est une excellente préparation à la carrière des affaires. Assurément, un bachelier ne peut pas, sans transition, passer du collège à la banque. Mais une initiation rapide le mettra vite en mesure, s'il a des aptitudes, de monter plus haut, d'aller plus loin, de donner un rendement plus considérable que ceux qui n'auront pas eu cette formation. On peut en dire autant, proportions gardées, du cours élémentaire préparatoire au cours classique. Ce qui importe, ce n'est pas que l'élève en sorte au courant des opérations de la banque de Montréal ou de la comptabilité de monsieur Z ; c'est qu'il puisse en peu de temps saisir la routine des maisons d'affaires où on l'emploiera. Plus il sera friand d'idées claires et de situations limpides, plus il aura chance d'y réussir et de rendre de grands services.

Il va sans dire que des études faites selon les saines méthodes de la pédagogie française n'excluent ni l'anglais, ni les sciences commerciales. Elles leur laissent une place, mais la seconde. Pour un petit Français, même au Canada, l'anglais n'est jamais l'essentiel. Le français doit être la langue unique d'abord, la langue principale toujours. Les études finies, au moment de la spécialisation, quelques mois de pratique dans un milieu exclusivement anglais suffiront à vos enfants pour leur faire connaître suffisamment cet idiome. Ils ne passeront peut-être pas pour des Anglais d'origine, mais ils sauront écrire la langue anglaise, ils la parleront avec facilité. C'est un fait que l'expérience a déjà suffisamment démontré.

N'est-il pas étrange que ces données de bon sens soient déjà si méconnues au Canada ? Il se trouve, en effet, que nos plus bruyants réformateurs en éducation, délaissant les méthodes françaises traditionnelles, veulent nous doter

d'un système très sujet à caution, très décrié, le système américain. L'éducation pratique, c'est-à-dire confinée aux sciences du commerce et de l'industrie, voilà ce qu'on prône comme l'idéal pour des descendants de Français. On ne semble pas se douter que ce qui manque le plus à nos jeunes gens des classes commerciales, c'est la connaissance du français. Sur cinq d'entre eux, vous en trouverez facilement trois ou quatre que l'anglais n'embarrassera pas longtemps, mais vous n'en trouverez pas deux qui pourraient convenablement correspondre avec des maisons de France. Les Français s'en plaignent assez. Même chez nos illustres avocats et chez nos honorables députés, même chez les protagonistes de l'enseignement moderne et chez nos représentants à l'étranger, combien qui ne se tirent d'embarras qu'à l'aide d'une secrétaire formée dans quelque pensionnat tenu par des religieuses !

La correspondance française est pitoyable chez nous; les annonces, les prospectus, les catalogues français sont ordinairement rédigés en une langue détestable, sans goût et sans spontanéité; des Canadiens français, honteux de si mal savoir leur langue, n'écrivent qu'en anglais; et l'on prétend que la réforme pressante, c'est d'introduire dans nos écoles françaises la tenue des livres en anglais, l'arithmétique en anglais et la conversation anglaise. Il est temps de s'aviser que c'est surtout le français qui est en souffrance dans nos écoles et nos collèges commerciaux. Et la situation va de mal en pis. Les directeurs des collèges classiques se plaignent que les élèves leur arrivent de moins en moins préparés, depuis que certains bonshommes chargent les programmes de presque toutes les matières qui trouvent place dans une encyclopédie.

Ayons donc le courage de consulter nos aptitudes et de reconnaître nos succès, sans nous laisser éblouir par tout

ce qui n'est pas de chez nous. C'est une mentalité de coloniaux qui nous fait trouver meilleur tout ce que font les autres. Nous méritons, bien plus que les Français, les cinglants reproches que M. René Doumic faisait naguère à ses compatriotes : « Nous avons pris dans la bataille intellectuelle, une attitude humiliée de vaincus. L'esprit français avait perdu cette confiance en lui-même, nécessaire à qui veut que les autres aient confiance en lui. Il oubliait que sa mission traditionnelle est de marcher en avant et qu'on a peine à le reconnaître dans le rôle effacé et timide d'esprit à la suite... Il y a un courage intellectuel qui consiste à être soi-même et à défendre la forme d'esprit qu'on a reçue de la tradition. Nous pouvons bien avoir ce courage-là. »¹

Ne craignons donc pas d'adopter un programme d'études parfaitement rationnel. Ayons égard aux besoins du milieu, aux nécessités du moment, mais ne poussons pas le souci de l'utilitarisme jusqu'à sacrifier notre caractère de Français. Que nos enfants apprennent d'abord leur langue, qu'ils se rendent capables de s'en servir dans tous les domaines, dans-tous les pays. Qu'on n'ait pas cet empressement maladif à spécialiser dans le commerce tous les enfants, même les fils de cultivateurs. Défions-nous des vendeurs de recettes pour le succès rapide et des conseillers de raccourcis en éducation. Les enfants d'aujourd'hui sont comme ceux d'autrefois : ils apprennent lentement, ils doivent répéter beaucoup; ils ne peuvent pas savoir à quinze ans ce que vous n'avez appris, vous, qu'à trente et quarante ans. Ayons le culte de la formation générale, du développement normal des facultés. C'est la culture française par excellence, c'est la plus humaine de toutes les formations.

AdélarD DUGRÉ, s.j.

¹ René Doumic, *La libération de l'esprit français*, dans la *Revue hebdomadaire*, 12 avril 1919, pp. 144 et 154.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

La langue française et le catholicisme

Tout récemment, à un dîner donné à Paris par la *Corporation des Publicistes chrétiens* dont M. René Bazin est le président, le commandant Yamamoto, membre de la délégation japonaise à la conférence de la Paix, prononça sur la situation actuelle du catholicisme au Japon un discours fort instructif et des plus émouvants.

Or parmi les déclarations qu'il fit, en voici une qui concerne la langue française et offre un vif intérêt : « J'ai deux filles dans un collège des Dames de Saint-Maur. Celles-ci m'ont demandé laquelle des deux langues, anglais ou français, elles devaient enseigner à mes enfants, en me faisant remarquer que 95 p. 100 de leurs élèves préféraient l'anglais au français. Pour moi, il n'y eut pas d'hésitation : le français, leur dis-je. Il est vrai que l'anglais est beaucoup plus répandu au Japon que le français et qu'il est un plus grand moyen de succès, mais en pensant au bien spirituel de mes enfants, et en réfléchissant que ce sont les ouvrages religieux de la France qui sont répandus dans le monde, et qu'on y acquiert beaucoup plus facilement l'esprit du catholicisme que dans les ouvrages écrits en d'autres langues, n'ai-je pas eu raison de répondre comme je l'ai fait ? »

Paroles remarquables et qui viennent confirmer une thèse qui nous est chère. Le commandant Yamamoto est un converti et l'une des personnalités catholiques les plus marquantes du Japon. Gardons précieusement son témoignage.

La langue auxiliaire internationale

La Belgique nous en fournit un autre, d'un genre différent, mais tendant à la même conclusion. C'est le mémoire qu'adressa à la Conférence de la Paix l'Institut de Sociologie de Bruxelles. Ses membres, après avoir établi la nécessité d'une langue auxiliaire, « qui, comprise de tous et parlée par tous, serait le seul véhicule des relations internationales et un intermédiaire suffisant entre tous les peuples », préconisent l'emploi du français et réclament son enseignement dans tous les établissements d'instruction du monde. Ayant

énuméré les qualités naturelles dont est douée cette langue : sa clarté, son harmonie, sa simplicité, sa richesse, le fait qu'elle possède un dictionnaire officiel, périodiquement revisé, où le sens de chaque mot se trouve défini, le mémoire continue :

« Mais ce serait sans doute se faire illusion que de croire que ces qualités intrinsèques puissent suffire à déterminer l'adoption d'une langue auxiliaire. Il n'en est pas de même des positions acquises, et celles-ci donnent en faveur du français des arguments puissants. Certes, le français n'est pas la langue la plus répandue à la surface du globe, il s'en faut de beaucoup. Mais il convient ici de tenir compte, moins du nombre des hommes dont le français est la langue principale, que du nombre de ceux dont il est la seconde langue, ou qui l'ont appris comme langue étrangère. Si cette statistique pouvait être faite, il n'est pas douteux qu'elle ne mette le français en très bonne place. Le français a pour lui des traditions qui remontent à plusieurs siècles; il est resté la langue de la diplomatie; il n'a pas cessé d'être indispensable au savant. Il jouit en plus d'un endroit (en Orient, dans l'Amérique latine) d'un prestige incontestable. Enfin, il a pour lui d'être une langue de culture, une langue dont la connaissance vaut indépendamment de l'utilité pratique qu'elle présente; il est parmi les langues vivantes ce que le grec et le latin sont parmi les langues mortes et, dans certains pays, il est même appelé à jouer le rôle qu'ont chez nous les langues classiques. »

Les leçons de français d'un ministre

L'enseignement universel du français, que réclame l'Institut de Bruxelles, eût-il été adopté, il y a quelques années, Paris n'aurait pas connu l'hiver dernier, le spectacle rare d'un ministre septuagénaire se mettant à l'étude de la langue française. C'est en effet le parti que dût prendre un des membres de la Conférence de la Paix, délégué de notre cher pays s'il vous plaît, notre propre ministre du Commerce, le très honorable — pour employer le langage protocolaire — sir Georges Eulas Foster. Chaque soir, durant son séjour à Paris, de 8 h. 30 à 9 h. 30, l'ancien professeur d'Université, redevenu élève au terme de sa brillante carrière politique, s'exerçait les méninges sur le genre des noms et l'accord des participes. C'était son heure de français, sa leçon de langue diplomatique.

M. Foster a soixante-douze ans. Il s'est probablement rendu compte qu'à cet âge la mémoire est rebelle et les facultés cérébrales un

peu lourdes. S'il n'a pas très goûté son aventure, qu'il tâche d'en préserver ses compatriotes ! En pays démocratique, et nous en sommes, tout enfant porte dans son sac d'école un portefeuille de ministre — comme le soldat de France dans sa giberne un bâton de maréchal — Or avec le traité de paix qui nous lie à tant de nations, grandes et petites, et nous oblige à tirer l'épée pour les défendre, un ministre canadien est désormais exposé à s'asseoir souvent autour d'une table de diplomates où la langue française sera la langue courante. Nous supplions l'honorable ministre du commerce d'user immédiatement de son influence pour que les futurs représentants de notre pays ne subissent pas l'humiliation que d'autres ont ressentie . . .

L'exemple du prince de Galles

Faut-il un dernier argument ? Celui-ci touchera le loyalisme du noble chevalier : c'est l'exemple du jeune prince que reçoit actuellement le Canada. Ah ! il n'a pas attendu, lui, soixante-douze ans, pour prendre des leçons de français ! Au grand banquet donné au Château de Windsor, le 19 juillet, pour célébrer la paix et qu'il présidait ayant à ses côtés le maréchal Foch et le général Pershing, l'héritier du trône d'Angleterre prononça une partie de son discours dans la langue de ses alliés de France. Le protocole, les traditions, les convenances exigeaient l'usage du français. Le jeune prince put s'y soumettre facilement

Et bientôt, sans doute, il parlera de nouveau la même langue dans notre province. Puissent les nôtres, tous les nôtres, le remarquer et en faire leur profit ! Car ils sont encore trop nombreux les anglomanes — actifs ou passifs — que compte notre race ! Chaque jour, pour ainsi dire, nous révèle des situations humiliantes que nous créons nous-mêmes ou tolérons lâchement. Quelques-unes — comme les affiches le long du chemin Édouard VII, les formules du bureau des douanes à Lacolle, les papiers et brochures que le gouvernement fait remettre aux soldats démobilisés — ont été récemment dénoncées.

Une carte des chevaliers de Colomb

du destinataire sont omis.

J'ajouterai à ce dossier un simple document. Le voici reproduit textuellement. Seuls le nom, bien français, et le numéro

KNIGHTS OF COLUMBUS

TRAVELING CARD

Issued by *Lafontaine* Council No. . . .

This is to certify, that *Bro.A . . . X . . .* of *Montreal, P. Q.*
third . . . degree member of this council, and having complied
 with the laws and rules of the order and paid dues to *30 June,*
1919 . . ., is by law entitled to this traveling card, same to be-
 come null and void on said date.

Date, *11 April, 1919.*

ADÉLARD FORTIER,

Grand Knight.

J. ALFRED BARRETTE,

Fin. Sec'y.

1919

.....
Signature of member.

La fausse excuse

Certes, je ne suis animé d'aucun sentiment d'hostilité envers les chevaliers de Colomb, mais comment, à une époque où leur société est violemment accusée d'être dangereuse pour notre langue et notre nationalité, comment ne pas trouver étrange qu'ils prêtent flanc, par de tels documents, à ces attaques, qu'ils leur donnent même une certaine consistance ?

Bagatelle, vétille que ces cartes de voyage, dira probablement quelqu'un. Nous combattons pour les intérêts supérieurs de la race et négligeons ces détails insignifiants ! Mais j'en appelle à des membres mêmes du Conseil Lafontaine, qui m'ont plus d'une fois encouragé dans cette lutte pour ces « bagatelles », et que j'ai vus applaudir des deux mains l'intrépide archevêque de Saint-Boniface quand il en proclamait au Monument national, en janvier dernier, la suprême importance, j'en appelle à ces membres. Sont-ce là vraiment, messieurs, des choses négligeables et auxquelles n'est pas liée, par un enchaînement logique, la survivance de notre langue ? alors, pourquoi les tolérer ? pourquoi vous y soumettre ?

Pierre HOMIER.

15 août 1919

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

CHARLES GILL

La littérature du terroir vient de s'enrichir d'un nouveau livre, une belle œuvre, des vers ! On a publié le poème de Charles Gill, depuis si longtemps attendu : *le Cap Éternité*.

Certes, Gill n'est pas le premier à s'être avisé de la beauté du Saguenay. Il n'est pas un poète, j'imagine, qui au cours d'un voyage sur ses eaux, n'ait rêvé de lui consacrer au moins une centaine de vers sombres comme ses rives et sonores comme ses échos. Pierre-Paul Paradis, ce rimeur illettré, dont nous a entretenus M. Adjutor Rivard, nous a décrit naguère ce fleuve qui

.....roule ses flots limpides
Dans un cadre imposant de rochers escarpés,
De caps majestueux, en tableaux découpés.

Bien avant lui, Arthur Buies avait consacré au Saguenay quelques belles pages de prose poétique. Personne n'avait encore tenté d'en faire le cadre d'un grand poème.

* * *

Charles Gill est né à Sorel, le 31 octobre 1871. Son père était alors avocat et ne dut pas beaucoup influencer sur sa vocation poétique, bien qu'il sût manier la plume avec esprit. Si l'on remonte plus haut dans sa lignée pour trouver des ancêtres à son âme, on est assez embarrassé. D'un côté, des Anglo-Américains, les Gill, établis au Canada depuis le commencement du XVIII^e siècle; d'un autre, des Écossais, les McDougall, arrivés à Berthier, de l'île embrumée de Jura, vers 1832; enfin, les Senécal, dont le plus illustre rejeton, l'honorable Louis-Adélard, député, sénateur, constructeur, capitaliste, fut le grand-père maternel de notre poète. Mais il est une chose qu'il doit à sa mère, une sainte femme, c'est ce sentiment religieux qu'il garda toujours, malgré tout, chevillé au fond de son âme, et qui vivifie ses plus belles poésies.

Son enfance se passa à Sorel et à Pierreville, chez ses grands-parents. Chaque été le retrouvait sous les épinettes de la belle propriété de la rivière Saint-François. Non loin se trouvait la réserve des Abénaquis et Charles les fréquentait assez. Leur esprit d'indépendance, jointe à l'indépendance de son propre caractère, firent de lui un enfant difficile.

Mais nous perdons notre temps à rechercher ses origines intellectuelles. C'est un fait qu'il fut poète précoce comme il a été précoce dessinateur. A neuf ans, il rêvait d'écrire des romans et il découvrait dans l'aspect changeant du firmament des féeries qui l'encharmaient. Ses séjours successifs à l'école des frères de Sorel, au collège de Nicolet, au Gesù de Montréal et chez M. Leblond de Brumath, n'interrompirent pas ses lectures; et ce sont les Parnassiens, et ce sont les grands romantiques, qui lui ont soufflé leur art. En 1889, si on le trouve à Paris dans l'atelier du peintre Gérôme, on le voit aussi dans les cafés et les cénacles en compagnie des écrivains symbolistes. Sa formation fut donc éclectique.

De retour au pays, on le compte parmi les premiers membres de l'École Littéraire de Montréal, dont il restera, croyons-nous, un des meilleurs représentants. Il vit de ses peintures et de ses classes de dessin. Mais nous l'estimons plus grand poète que peintre. Aucun de ses tableaux, même ses délicieux paysages, même son chef-d'œuvre « le joueur d'échecs »,¹ n'a l'envergure de son poème, *le Cap Éternité*.

* * *

Pour exécuter ce poème tel qu'il l'avait conçu, il aurait fallu que Gill y travaille assidûment pendant des années. Cette épopée de tous les hauts faits de la France au Canada, le long de nos routes fluviales, et qu'il voulait intituler le *Saint-Laurent*, devait compter dix ou douze livres, et chaque livre une trentaine de chants. Or Gill travaillait d'une manière très intermittente. Beaucoup de ses vers ont été écrits dans sa classe de dessin de l'école Normale, avant ou pendant ses cours. Parfois aussi, à la campagne, il s'enfermait dans sa chambre, fermait les persiennes, arrêta les aiguilles de l'horloge, allumait sa lampe, et se mettait au travail, dormant quand il sentait sa fatigue et ne cessant d'écrire que lorsqu'il avait faim... A ce régime, il nous a donné une douzaine de chants du dixième livre : ce sont ces chants, suivis de pièces

¹ Le Problème.

isolées, qui forment le volume récemment publié. On sait que le poète ne les jugeait pas assez parfaits pour les livrer au public, mais hélas ! le poète est mort en octobre dernier, emporté par l'épidémie, et force a été d'imprimer son poème, sans les retouches qu'il y aurait faites.

Faut-il, pour le juger équitablement, étudier son premier plan ? Nous hésitons, car le poète lui-même n'en était pas satisfait et n'osait plus l'exécuter sans modifications. Le fait est qu'il contenait certaines données de nature à nous surprendre et qui n'auraient eu du succès que si elles eussent été traitées par un génie. Ainsi le poète devait, entraîné dans une fissure du roc, pénétrer jusqu'au centre du cap Éternité et là rencontrer l'ombre de Dante. Tous deux seraient alors descendus aux enfers et auraient passé beaucoup de temps dans l'abîme où gémissent les *traîtres à leur patrie*. Cette réplique de l'*Énéide* et de la *Divine Comédie* aurait-elle été goûtée par nos imaginations blasées ? Nous n'osons l'affirmer. Il faut en dire autant de cette autre fiction du poète par laquelle le cap Trinité devenait la porte du Ciel et la statue de la Vierge comme la portière du « beau pays bleu ». Mais à quoi bon apprécier des projets qui sont restés dans ses notes, — des notes vraiment riches de couleurs, écrites en une langue très vivante, — et qu'il n'a pas développées dans de beaux vers. De tout ce Xe livre nous ne possédons que le prologue, douze chants et deux fragments (*les Stances aux Étoiles* et une définition de la Patrie).

De ce prologue, on se serait volontiers passé, d'abord parce que le procédé en a un peu vieilli et puis parce qu'il n'était pas nécessaire : le poète aurait pu entrer tout de suite en matière sans doubler sa personnalité.

Dans les chants suivants, apparaissent trois éléments qui forment le fond de l'œuvre : la description du Saguenay, le souvenir de la race Montagnaise maintenant disparue, et les sentiments intimes de l'écrivain. L'écrivain est un homme dégoûté de lui-même, des villes où il a vécu, de la civilisation en général. Il cherche l'oubli et l'apaisement dans la contemplation de la forte Nature. Il se rend à Tadoussac. Ce qui l'attire là, c'est la légende ; elle enveloppe la vie des tribus indiennes dont tout ce pays était autrefois le domaine : la petite église dont la cloche sonne d'elle-même, le chef Tacouérima faisant son purgatoire dans les forêts, à gémir sur sa gloire passée. Gill ne recule pas devant les apparitions et devant les allégories. Tacouérima lui ayant conseillé de chanter son pays pour dissiper le désespoir qui l'obsède, le poète s'embarque sur le Saguenay afin d'en admirer les beautés incon-

nues. Il a deux compagnons, le *Silence* et l'*Oubli*, deux êtres admirablement décrits, l'un à la proue, l'autre à la poupe de son embarcation. Au clair de lune le formidable spectacle se déroule, vu par des yeux d'artiste, raconté en des vers superbes. La brise l'emportait

*Entre les monts altiers, les monts vertigineux
Dont la crête tranchait, noire sur champ d'étoiles.*

Puis vient l'aurore lorsqu'il approche des caps :

*Mais déjà l'aube terne aux teintes indécises
Révélaît des détails au flanc du grand rocher;
Je voyais peu à peu les formes s'ébaucher,
Et les contours saillir en lignes plus précises.
Bientôt le coloris de l'espace éthéré
Passa du gris à l'ambre et de l'ambre au bleu pâle;
Les flots prirent les tons chatoyants de l'opale;
L'Orient s'allumait à son foyer sacré.
Le gris matutinal en bas régnait encore,
Quand l'éblouissement glorieux de l'aurore
Embrasa le sommet du Cap Éternité
Qui tendait au salut du jour sa majesté.*

Cela est d'un peintre; ce qui suit est d'un grand poète :

*Et j'ai pensé, scrutant le sens profond des choses :
— Le ciel aime les fronts qui s'approchent de lui;
Pour les mieux embellir sa splendeur les embrase,
Chair ou granit, d'un feu triomphal et pareil :
Il donne aux uns l'éclat d'un astre à son réveil,
Aux autres la lumière auguste de l'extase !*

L'artiste interrompt ici les descriptions pour adresser une prière à la Vierge dont il vient d'apercevoir la statue sur le cap Trinité.¹ Les strophes que sa dévotion lui inspire sont émouvantes : elles partent du fond de son âme et de sa lointaine enfance. Il prie pour que son poème soit beau et pour que sa vie soit bonne. Puis se tournant vers la paroi

¹ Cette statue, de 40 pieds par 12, a été érigée par M. Robitaille, vers 1880.

vertigineuse du cap, qui tombe à pic dans la baie, d'une hauteur de 1500 pieds, il écrit des alexandrins sublimes.

*O cap ! en confiant au vertige des cieux
Notre globe éperdu dans la nuit séculaire,
Le Seigneur s'est penché sur ta page de pierre,
Digne de relater des faits prodigieux.
Il a mis sur ton front l'obscur secret des causes,
Les lois de la nature et ses frémissements,
Pendant qu'elle assignait leur forme aux éléments
Dans l'infini creuset de ses métamorphoses;
Et, scellant à jamais les arrêts du destin
Avec l'ardent burin de la foudre qui gronde,
Il a, dans ton granit, gravé le sort du monde,
En symboles trop grands pour le génie humain.*

Vous me direz qu'un « voyant » seul peut apercevoir tant de choses sur un roc. Sans doute; mais l'âme la moins sensible se sent remuée par cette énorme masse au fronton si hardi.

Le poète, qui a vécu dans l'intimité de cette nature écrasante, garde sa préférence au cap Éternité, à l'encontre des voyageurs ordinaires. Le chant qu'il lui consacre est le plus long du poème. Le cap nous y apparaît, immuable au milieu de tous les cataclysmes de l'histoire, n'ayant pas changé alors que, autour de lui, tout change. Un critique, ailleurs très bienveillant, dit de ce chant IXe que « c'est du romantisme de la mauvaise école » et que « l'accumulation des événements et des circonstances, coiffée d'antithèses fortement colorées, jure à côté des beaux vers ». Nous avouons n'être pas complètement de son avis. Nous avons relu ces vers pour éprouver notre première impression : elle s'est maintenue. Il se peut qu'il y ait là une splendeur soutenue qui fatigue un peu. Mais pourquoi condamner ces antithèses ? Jamais elles ne furent mieux à leur place que dans cette description d'un rocher plus formidable que Gibraltar. Et puis, la couleur ! N'allons pas reprocher la couleur à un peintre... Elle manque d'ailleurs trop souvent dans notre littérature !

Le Rêve et la Raison, Vers la Cime et La Fourmi terminent le poème. Ils racontent les réflexions du poète devant la beauté, l'escalade du cap et le coucher du soleil.

*Devant tant de grandeur, la main de Dieu m'écrase.
J'entre en communion dans cet immense amour
Qui monte de la terre au soleil qui l'embrase.
Je suis pris du vertige où défaille le jour;
J'éprouve la splendeur de sa brève agonie.
Parmi les frissons d'or de la limpidité,
Mes sens extasiés vibrent en harmonie
Avec la chatoyante et magique beauté
De tout ce que le cœur par les yeux peut comprendre !
Et comme sur le monde où la nuit va descendre,
Dans mon être attendri passe un tressaillement.
Aux suprêmes rayons de la mourante flamme
En moi je sens pâlir la lumière de l'âme,
Et je tombe à genoux...*

* * *

Mieux que nos commentaires, la lecture du poème tout entier vous convaincra de la haute valeur de ce livre, de ce livre du terroir. Tous les vers n'en sont pas parfaits, évidemment ! Nous n'oserions pas les « disséquer » comme on fait des vers des grands classiques. Mais tous sont vivifiés par un profond sentiment religieux, tous chantent la beauté de la nature canadienne et l'amour de la patrie.

Oui, certes, on peut regretter que le poète ait exécuté si peu de choses du grandiose projet qu'il avait rêvé. Songez à ce qu'aurait pu être ce *Saint-Laurent*, chanté par un poète de la sensibilité et de la puissance de Charles Gill et mené à ce point de perfection que celui-ci exigeait de ses œuvres imprimées ! Elle est donc encore à faire la grande épopée que nous appelons, peut-être un peu naïvement, de nos vœux. Du moins en possédons-nous un noble fragment. Et Sorel peut se réjouir d'avoir donné le jour à celui qui l'a écrit : il compte parmi ses plus illustres enfants.

LA NAISSANCE D'UNE RACE¹

Il y a des abandons qui n'inspirent pas la haine du protecteur, mais apprennent à s'en passer. Ces abandons sont salutaires, quelquefois, pour les individus, pour les nations. Délaissée par la France autrefois, l'initiative et l'énergie précoce devinrent une nécessité pour notre race. Elle s'habitua aux responsabilités. Dans la lutte solitaire et sans espoir de reprise, elle développa des qualités particulières. Un contact trop intime et trop continu avec la mère-patrie, un afflux de sang sans cesse répété aurait peut-être empêché la formation d'une nationalité. Mais toutes les influences du milieu ont été libres d'agir énergiquement pour modifier.

C'est ce que l'abbé Groulx vient de nous prouver dans son nouveau volume : *La Naissance d'une Race*. Le projet était d'étudier les éléments humains qui sont entrés dans ce moule, la Nouvelle-France; de connaître la qualité des colons, leur transformation par le pays, les caractéristiques du type nouveau. L'œuvre est attentive et minutieuse. L'enquête est claire, loyale et sûre; elle est intelligente. Les conclusions sont indéniabiles.

Ce que j'aimerais à marquer de ce volume, surtout, ce n'est pas tant sa valeur intrinsèque, qui est grande, que sa valeur de relation, d'opportunité, d'actualité. Ce livre est issu d'un mouvement sourd et puissant d'idées qui imprime à notre race une orientation inéluctable. Il n'y a qu'à lire attentivement les écrits de nos trois maîtres de la pensée, aujourd'hui, pour reconnaître la même pensée inspiratrice. Sans s'être concertés, ils naviguent de concert. Ils s'orientent au même port.

M. Henri Bourassa, en politique, mène, depuis plusieurs années, le combat du nationalisme. Avec quelle fougue et quelle vigueur éclatante, je n'ai pas besoin de le dire. Même ceux qui ne partagent pas ses idées, et ils sont plus rares qu'on ne croit, ne peuvent s'empêcher d'admettre l'envergure de ses horizons intellectuels, l'ordonnance souverainement logique de sa pensée autour d'un système.

La sujétion de nos forces nationales, leur emploi au bénéfice d'une autre race que la nôtre répugnent à M. Bourassa et l'irritent. Il n'est pas bon qu'un peuple s'occupe à grandir, à enrichir à ses dépens des nations plus fortes que lui. Il est onéreux qu'il lie irrévocablement ses destinées jeunes à des destinées étrangères. M. Bourassa a de vigou-

¹ *La Naissance d'une Race*, Bibliothèque de l'Action française
Montréal, 1919. Prix : 75 sous (par la poste, 80 sous).

reuses invectives, il déploie toutes ses puissances d'ironie contre l'Angleterre qui veut nous entraîner dans la gravitation de son empire par l'influence populaire des campagnes de presse et la pression morale des honneurs. Il prêche la libération de l'étreinte anglaise sur notre politique.

Académique et pondéré, d'aptitudes très diverses, M. Édouard Montpetit est un spectacle délicieux à ceux qui l'étudient. Écrivain de grande tradition, aimant à formuler des idées concises et larges qui sont des mots d'ordre, il est professeur de prosaïsmes, c'est-à-dire, en l'occurrence, de droit romain et d'économie politique. Penseur et lettré avec des devoirs d'économiste, économiste avec des goûts d'artiste et de poète, ni son souci des choses matérielles ne lui a enlevé l'autorité des choses littéraires et artistiques, ni ses tendances aux lettres son autorité dans les questions de banque, de commerce et d'industrie. C'est un don bien rare que l'autorité. On ne discute pas Montpetit : il s'est attiré toutes les adhésions. Peut-être aussi qu'il n'est pas facile de le discuter. On dirait qu'un instinct puissant de la race l'a consigné à son poste de chef.

Et M. Montpetit s'attache, depuis longtemps, par ses cours, ses conférences et ses articles, à nous inculquer l'attrait des choses matérielles. De la richesse, il veut que nous fassions un argument, un grandeur, une indépendance. Par la supériorité économique, nous saurons parvenir à tous les affranchissements, à la manifestation, sans obstacles, de toutes nos aptitudes. Il lui plairait que nous eussions le talent d'exploiter les ressources de notre province, celui de manufacturer nos produits nous-mêmes et de les vendre. Nous devons gérer nos affaires. Et M. Édouard Montpetit se trouve ainsi prêcher la libération de l'étreinte économique anglaise ou américaine.

M. l'abbé Groulx est le plus vibrant de nos historiens. Le passé l'émeut. Son patriotisme sincère met au fond de ses œuvres une flamme ardente et voilée dont on ne sait que la chaleur. A l'instar de M. Étienne Lamy il fait de la psychologie historique. Philosophe, il s'essaie à saisir tous les mouvements d'idées qui furent inspirateurs des faits. Les émanations de l'histoire l'imprègnent. Ses livres ont ainsi la valeur d'une intuition.

Autrefois M. l'abbé Groulx démêla la trame de nos constitutions. La révolte de 1837 retint ensuite son attention. Mais, entretemps, il ne laissait pas que de lire tous les documents qui lui tombaient sous la main. Et voici que s'est faite en son esprit la lente cristallisation d'une idée : *la naissance d'une race*. Les pensées, les sentiments cachés sous les mots, les observations qui s'accrochent à l'intelligence pendant la

lecture, ont imposé le sujet. Les vieux grimoires poudreux ont révélé leur sens, la vérité embusquée à toutes les lignes a crié sa certitude.

« Nous constituons une variété dans la famille française. Distincts, nous le sommes, non seulement par le pays, par l'allégeance politique, par une histoire et des traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie dès la fin du dix-septième siècle. C'est ce particularisme national que cette histoire démontre d'elle-même, sans dessein prémédité. » Ces phrases ont la fermeté d'une évidence, la sonorité d'une déclaration d'indépendance.

Et plus loin : « ... Nous avons besoin qu'on nous rende, plus que toute chose, le sentiment de notre personnalité... ; en cette œuvre initiale et urgente, sont engagés les problèmes fondamentaux de notre vie. » Cette âme nationale *nôtre*, nous devons la connaître, la cultiver, la développer, l'exprimer. Nous avons des devoirs envers elle. Nous sommes responsables de son épanouissement. Les altérations qui la déforment nous sont imputables. Il faut arracher tous les lierres parasites qui s'attachent à elle pour en étouffer le jaillissement; il faut la libérer de toutes les influences morales et intellectuelles étrangères, afin que se conserve sa pureté.

Nationalisme politique, nationalisme économique, nationalisme intellectuel et moral, voilà ce que révèle une étude attentive des idées de M. Bourassa, de M. Montpetit et de M. l'abbé Groulx. Notre race en développement produit les individus qui disent sa volonté inconsciente. Si nous scrutons de plus près la pensée de ces trois maîtres, nous avons le spectacle d'une race qui, peu à peu, se retire de ses appuis; qui aspire à se libérer de toutes les tutelles; qui a le sentiment d'être mûre pour sa vocation de nation libre, en accepte, avec gravité, tous les devoirs. Elle sait sa tâche mieux que ne le savent les autres qui jugent par intérêt, à leur point de vue. Il y a un goût d'accepter les sacrifices. Aujourd'hui, elle ne veut s'en rapporter à personne du soin de ses affaires. Les amarres sont coupées, délibérément, l'une après l'autre. Des pilotes à poigne solide tiennent la barre et se lancent en plein avenir.

Et c'est une minute décisive à marquer, que celle où une race prend conscience d'elle-même. Le livre de M. l'abbé Groulx ne pouvait être publié à une heure plus opportune. Il éclaire d'une lumière nouvelle les doctrines de M. Bourassa et de M. Montpetit; il éclaire la race sur elle-même. Et ce sera sans doute le plus beau titre à la goire de M. l'abbé Groulx que d'avoir exprimé ce sentiment obscur et latent de la race.

Léo-Paul DESROSIERS.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

L'ACTION FRANÇAISE ET NOS COLLÈGES CLASSIQUES

La direction de l'*Action française* énonçait dans le numéro de janvier de cette revue, sous la rubrique « Au dehors », un projet des plus pratiques et des plus féconds, projet qu'il serait tout à fait malheureux de ne pas voir se réaliser. Nous voulons parler des conférences que l'on se propose de donner en dehors de Montréal, sur l'œuvre de l'*Action française* — car c'est bien une œuvre —, ou sur tout autre sujet national d'intérêt particulier pour le groupe auquel on s'adressera. Initiative intelligente que celle-là ! Grâce à elle, le rayon d'influence déjà assez vaste de l'*Action* sera agrandi.

S'il est vrai cependant que toutes les classes de notre peuple ont besoin d'être mises en contact avec les conférenciers de l'*Action française*, on ne peut nier qu'il existe certaines portions de notre race qui méritent une attention plus particulière, et sur lesquelles l'apostolat national pourrait s'exercer avec plus d'efficacité. Nous mentionnerons en premier lieu notre jeunesse étudiante, celle surtout qui fréquente nos collèges classiques.

* * *

On dit que nos collèges classiques sont des forteresses nationales, des arsenaux où s'arment les jeunes pour la lutte de demain : cela est bel et bien vrai, mais n'oublions pas non plus que nos institutions d'enseignement secondaire furent et sont encore les pourvoyeuses involontaires, mais pourvoyeuses tout de même d'apostats — ou guère mieux — de notre nationalité. Aussi bien, ne prétendons-nous pas qu'il soit possible d'enrayer complètement la croissance de cette vermine : ce serait utopique. Mais il n'est pas moins certain que cette engeance pourrait être diminuée, affaiblie, par une guerre constante à l'esprit d'arrivisme ou du « laissez-moi tranquille ». On a déjà fait beaucoup en ce sens — et il convient de souligner ici l'effort heureux de l'A. C. J. C. — mais l'on peut faire davantage. L'A. C. J. C. quoiqu'elle s'adresse à toute notre jeunesse étudiante, n'en peut évidemment atteindre qu'une partie

et presque toujours la mieux disposée. Aux jeunes qui gravitent dans sa sphère d'influence, certes, elle sait inculquer avec l'esprit catholique, un sens réel et souvent profond du patriotisme. Mais le reste de nos étudiants, ceux qui soit orgueil de l'esprit, soit manque de compréhension de sa nature et de ses buts, n'ont pas voulu s'inscrire à l'A. C. J. C., faudra-t-il les abandonner à eux-mêmes ou plutôt aux corsaires des clubs politiques qui les guettent à la sortie du collège, sans leur avoir au préalable formé une conscience nationale éclairée, sans leur avoir au moins donné les grands principes du patriotisme vrai, d'où ils puissent se guider à travers le dédale des opinions courantes? Sans doute, mille fois non ! Nous avons trop besoin de nos forces nationales pour laisser l'anémie ou la contamination amoindrir l'une d'elles, surtout lorsqu'il s'agit de la jeunesse étudiante, l'espoir de notre nationalité, ce froment qui lève et dont on attend une si belle moisson. Et pourtant, chaque année, il sort de nos collèges plusieurs de ces étudiants — hélas ! beaucoup trop — dont l'unique ambition est de faire leur trouée, coûte que coûte, fussent-ils même pour cela transiger avec un principe religieux et leur fierté nationale ou — pour tout dire en un mot — transiger avec leur « temps de collège ».

* * *

La cause de ce mal, on l'a souvent dit, réside dans le manque d'éducation du patriotisme. On ne sait pas au juste ce que c'est que le patriotisme — faut-il en blâmer les jeunes? tant de nos sommités sociales en ignorent, du moins pratiquement, les premières notions. Ah ! l'on a bien des formules creuses, gobées ici et là, dans les journaux, quelques tirades sonores apprises par cœur afin d'en imposer aux confrères un soir de discussion à la « Société littéraire » de l'Alma Mater, mais ce ne sont toutefois que des formules creuses et des tirades sonores : de conviction, point, ou à peu près point. On s'est arrêté à l'accidentel, tandis qu'on eût dû s'attacher à la substance de la chose. De toutes ces pathétiques professions de fidélité à la race, il n'est resté que le souvenir nuageux de les avoir déjà faites. L'on est surpris d'y manquer si facilement, un coup aux prises avec la vie : c'est que formules, tirades et professions de foi provenaient d'une imagination souvent brillante au lieu que de ressortir d'une âme fortement convaincue.

Et cette absence de conviction ne peut être tout attribuée à une mauvaise volonté, à une nonchalance intellectuelle ou morale de nos élèves; non, ils sont adolescents et comme tels, ont un cœur pour vibrer

aux grandes idées et se prêter volontiers aux résolutions efficaces et généreuses.

Encore qu'il ne soit pas le plus à blâmer en cette affaire, notre personnel enseignant pourrait peut-être faire, à la dérobée, un petit *mea culpa*; peut-il, en effet, la main sur la conscience, affirmer qu'il n'a négligé aucune occasion de créer et de développer un sens national dans l'âme de ceux qu'il a eus sous sa charge? qu'il a suscité, multiplié ces occasions de faire œuvre patriotique? Qu'il nous soit permis d'en douter. Tous nos professeurs d'histoire du Canada — et nous insistons sur ce point — ont-ils su joindre à l'enseignement des faits, quelques remarques propres à nourrir l'idée patriotique de l'élève, quelques rapprochements tendant à affiner son sens critique des questions nationales? Au reste, leur a-t-on donné le temps nécessaire, à ces professeurs, pour développer normalement leur cours? Ne les a-t-on pas plutôt forcés à enseigner en quelques semaines ce qui n'aurait dû s'enseigner qu'en plusieurs mois? Surcharge des programmes! clame-t-on. Il n'y a pas à s'en étonner, si l'on admet pratiquement que les histoires anciennes doivent s'enseigner sur un pied supérieur à l'histoire du Canada. D'aucuns semblent prétendre, si l'on en juge par le temps alloué à leur étude, que la connaissance parfaite des conquêtes de Sésostris ou même de Philippe et d'Alexandre de Macédoine est plus utile qu'une notion claire des différents systèmes de gouvernement qui ont présidé à notre évolution politique au dernier siècle. Il nous semble qu'il faille remédier à ces méthodes un peu caduques et machinales. L'abbé Groulx dans son lumineux article *Notre Histoire*, publié dans l'*Action française* en 1918, indique clairement ce qu'il y a à faire en ce sens. Agissons, il en est temps.

Inutile de dire que nous sommes des premiers à payer notre tribut d'admiration à ce qu'ont accompli nos institutions d'enseignement secondaire et cela sur toute la ligne. Toutefois, il est nécessaire de progresser, de viser aux cimes et de les atteindre. Vivant au milieu des idées ambiantes du « laissez-faire » et de conciliation outrancière des derniers cinquante ans, ces semeuses d'éducation en ont été un peu les victimes, du reste, moins que bien d'autres.

* * *

En ces dernières années, grâce au choc de la vague persécutrice, il y a eu éveil général, chez les jeunes surtout. L'on ne s'est pas contenté non plus d'admirer béatement cette réaction, on l'a dirigée et on la dirige encore

L'Action française est au premier rang parmi ceux qui ont assumé cette noble tâche. Son activité, débordant les cadres de la revue, voire même du livre, l'a poussée à devenir conférencière. Elle veut se faire toute à tous. Nul doute qu'elle ne désire avec envie jeter à pleines mains la semence féconde sur le terrain éminemment bien préparé des institutions d'enseignement secondaire; la moisson serait si belle !

Il est donc à souhaiter que Messieurs les Supérieurs de séminaire et de collège profitent eux aussi de l'offre généreuse faite par la direction de la revue, en lui demandant, chaque année, — pourquoi pas ? — un conférencier qui puisse donner « une soirée d'action française ». Professeurs et élèves en profiteraient; l'organe de la *Ligue des Droits du français* aurait chance certaine de pénétrer davantage dans nos maisons d'éducation et y susciterait assurément d'heureuses améliorations : de la sorte, beaucoup des ombres que nous avons indiquées au tableau de notre enseignement « patriotique » finiraient par disparaître.

GÉRARD TREMBLAY.

NOTRE CONCOURS

A la demande des principaux intéressés, notre concours d'abonnement est prolongé jusqu'au 31 décembre. Nous espérons qu'on voudra bien utiliser avec le plus d'activité possible ce nouveau délai et nous rappelons rapidement les principales conditions du concours.

Seize prix seront attribués, selon le nombre des points recueillis : 1 premier prix de \$25; 1 deuxième prix de \$15; 2 prix de \$10; 4 prix de \$5; 8 prix de \$2.50. Les prix seront attribués d'après l'échelle suivante : Abonnements de 1919, 5 points chacun; abonnements de 1920, 10 points chacun; abonnements de 1918, 10 points chacun; les trois abonnements ensemble, 30 points. Il ne peut s'agir, *en tout cas*, que d'abonnements nouveaux. Les renouvellements et prolongations ne comptent point, pas plus que les soldes d'abonnements en cours. La collection de 1918 sera tout de suite adressée aux nouveaux abonnés, de même que les numéros parus de 1919. La collection de 1918 se vend \$2, l'abonnement de 1919 et de 1920 est de \$1, payable d'avance. Les concurrents sont libres de recueillir les abonnements où ils veulent, de grouper leurs efforts, etc. Nous ferons simplement le total des abonnements et des points obtenus.

Toute la correspondance doit être adressée : *Concours d'abonnements, l'Action française, 32, Immeuble de la Sauvegarde, Montréal.* Nous prions qu'on ait soin d'indiquer, en envoyant chaque nouvel abonnement, à quel concurrent il doit être attribué.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

A LACHINE — La plus belle manifestation d'*Action française*, au mois d'août, c'est indiscutablement la commémoration à Lachine du 230^e anniversaire du terrible massacre de 1689, organisée par le Cercle Savaria de l'A. C. J. C., sous le patronage de l'*Action française*. Il y a eu messe en plein air, célébrée par Mgr Forbes, avec sermon de M. l'abbé Perrier, puis, dans une grande réunion publique, discours de M. l'abbé Olivier Maurault, P. S.S., sur *les origines françaises du canal de Lachine* (que l'on voulait en même temps rappeler) et du R. P. L. Côté, O.M.I., sur le massacre, dévoilement de plaques commémoratives, et, le soir, nouvelle réunion publique, avec allocutions du maire, du curé, du R. P. Sigouin, S. J., et de M. J.-C. Martineau, de l'A. C. J. C.

Une brochure spéciale racontera cette belle, pieuse et instructive manifestation.

Nos CONFÉRENCES — Le très beau succès obtenu cette année et l'an dernier par nos conférences du Monument National nous commandait de les continuer. Nous ne pourrions que le mois prochain donner des détails précis sur la liste des orateurs et les conditions d'organisation, mais nous pouvons tout de suite dire que la série aura pour titre général: *Noblesse oblige* et qu'on entendra quelques-unes des voix les plus aimées du public canadien français. Une échelle de prix sera instituée de façon à mettre les cartes à la portée de toutes les bourses. Un système de numérotage sera adopté, qui assurera à chacun un siège déterminé.

Nous prions nos amis de répandre tout de suite la bonne nouvelle et d'inviter leurs amis à surveiller les indications que nous donnerons dans notre prochain numéro et dans la presse quotidienne. Les premiers arrivés auront naturellement toute chance d'être les mieux servis.

« COMMENT SERVIR » — Ce sera le titre de notre prochaine série d'articles, celle qui fera suite aux *Précurseurs* et commencera en janvier prochain. Elle posera le problème de nos obligations envers la race et de la façon dont chacun, suivant son poste, doit s'en acquitter. Le cultivateur et l'artisan, le professionnel et l'homme d'affaires, le prêtre et la mère de famille, d'autres encore seront mis en cause. Nous invierons des personnes représentatives de chaque groupe à nous donner leur avis motivé.

Nous avons tout lieu de croire que le succès et l'intérêt de cette enquête égaleront ceux des deux précédentes.

Nos PUBLICATIONS — A part la revue, nous avons toute une série de publications nouvelles sur le métier. Nous pourrions, dès la prochaine

livraison, en annoncer quelques-unes. On s'apercevra que nous n'avons pas perdu nos vacances.

Mais il ne faut pas oublier les œuvres déjà parues. Toute une campagne devrait être entreprise, avec la fin des vacances, pour les faire pénétrer partout où elles sont encore ignorées et nous recommandons particulièrement à l'attention de nos amis *l'Almanach*, qui est actuellement en préparation.

L'ŒUVRE DU LIVRE FRANÇAIS — Personne ne songe à contester l'importance de cette propagande par le livre. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a lancé *l'Œuvre du Livre français* et dont l'intelligente initiative a fait pénétrer dans les groupes français des autres provinces des centaines de mille brochures et revues, vient de lancer au public un nouvel appel. Elle prie qu'on lui adresse tous les livres et revues dont on peut disposer au profit des Canadiens français des autres provinces. Elle acceptera naturellement aussi les livres neufs, et ceci nous amène à proposer à ceux de nos amis qui désireraient favoriser cette œuvre une combinaison qui leur permettra d'augmenter sensiblement l'efficacité de leur offrande.

Sur toute commande de \$10 et plus qui nous sera adressée pour *l'Œuvre du Livre français*—et que nous ferons tenir à la Société Saint-Jean-Baptiste — nous accorderons une prime de 20%, c'est-à-dire que, pour \$10 par exemple, l'on pourra commander \$12 valant de volumes et brochures, au prix fort. Sur toute commande de \$25 et plus, nous accorderons 25%. Nous établirons nous-mêmes la liste des volumes, si on préfère nous laisser ce soin.

SOUSCRIPTIONS DE PROPAGANDE — Nous nous permettons d'insister sur l'importance, d'une façon générale, des souscriptions de propagande. Il est une foule d'endroits où tel ou tel livre d'*Action française* serait d'une très grande utilité, pourrait éveiller des réflexions salutaires, devenir principe d'action; il est telle initiative dont la réalisation serait fructueuse, mais pour faire les envois nécessaires, pour prendre les initiatives urgentes parfois, il faudrait souvent des ressources que nous ne possédons point. Notre action, en dépit du dévouement de nos amis, est forcément, dans une certaine mesure, conditionnée par l'état de notre budget.

ABONNEMENTS DE \$5 — Nos anciens lecteurs connaissent le système des abonnements de \$5, qui a obtenu un si vif succès et qui a l'avantage d'éviter beaucoup d'ennuis et de frais de correspondance. On remet \$5 à l'administration de *l'Action française* et celle-ci envoie au souscripteur, au fur et à mesure qu'elles paraissent, toutes les publications

nouvelles (sauf la revue de l'*Action française*). Si le souscripteur désire commander des œuvres déjà parues ou doubler sa commande de publications nouvelles, il n'a qu'à jeter à la poste une carte postale. Lorsque son crédit est épuisé, on l'avertit et il n'a qu'à envoyer un nouveau \$5 pour que les envois se continuent.

ABONNEMENTS DE \$10 — Le succès de l'abonnement de \$5 et le développement de notre service de librairie ont exigé une nouvelle création. Certains lecteurs désirent recevoir, sans avoir à faire de commande spéciale, non seulement nos propres publications, mais les *Canadiana* dont nous sommes les distributeurs. Pour ceux-là nous instituons l'abonnement de \$10, dont le fonctionnement sera le même que celui de l'abonnement de \$5.

Jean BEAUCHEMIN

PARTIE DOCUMENTAIRE

EN SASKATCHEWAN

Le *Montreal Daily Star*, dans son numéro du 13 août 1919, a publié la dépêche suivante :

Special to The Star from Our Correspondent

Regina, Aug. 13. — Petitions are being circulated throughout the Province by the Loyal Orange Lodge, with a view of testing the strength of the movement in Saskatchewan for one school and one language of instruction. This move is not being made, according to those in charge of the campaign, with any idea of embarrassing the Government of Saskatchewan, but simply for the purpose of giving voice to the convictions of a large number of people in favor of one school.

The petition is as follows :

To the Hon. W. M. Martin, Premier of the Province of Saskatchewan.

The petition of the undersigned provincial electors residing in Saskatchewan.

1. That the French language has no official status in the Province of Saskatchewan, and in our opinion, the same should be absolutely eliminated, either as a medium of instruction, or a subject of study in our primary schools.

2. That as the great war has now ended, we believe the time is now ripe to consolidate all classes in the province in one undivided whole.

3. That this consolidation can be better achieved through the union of the children in the province than in any other manner, and we believe this unification is absolutely impossible so long as separate schools exist.

4. That separate schools are well known to be a disintegrating force in the province and retard education especially in the higher grades.

5. That separate schools are found to be burdensome to the taxpayer, not only of the separate school district, but of the public school district, where separate schools are in operation, resulting in a lower grade of teachers and poor equipment in both public and separate schools.

6. Your petitioners believe that the eastern provinces of this Dominion have absolutely no right to formulate any educational system for the western provinces and that strict independent autonomy in this respect should be insisted upon.

7. That we are of the opinion, that this important matter should be considered outside the range, of party politics.

Your petitioners, therefore, demand that the Legislative Assembly of the Province of Saskatchewan shall so amend the School Act to give effect to.

1. The abolition of the use of French language either as a medium of instruction as subject of study in the primary schools.

2. The abolition of all separate schools in the province.

And we respectfully declare that we are qualified voters for the return of a member of the Legislative Assembly of the Province of Saskatchewan, and have signed this petition with full knowledge of its contents.

L'INFLUENCE DU NOMBRE

Le Droit, dans son numéro du 13 août 1919, a publié l'article suivant : Souvent, en face des injustices et des attaques dont notre race et notre langue sont les objets en ce beau pays, on a entendu des gens dire que nous ne pourrions avoir d'influence et nous faire respecter que le jour où nous serions en nombre suffisant pour imposer notre volonté.

Sans doute, il est très vrai que le moment où nous serons devenus la majorité, les persécutions et les dénis de justice cesseront ; mais, faudrait-il attendre ce moment pour imposer le respect de nos droits à ceux qui sont plus nombreux que nous ?

Ce serait, il nous semble, reculer le jour de la victoire un peu loin et il est certain que nous pouvons obtenir la reconnaissance de nos liber-

tés et le respect de nos droits sans que nous soyons la majorité. Pour cela, deux choses suffisent : D'abord, conserver notre vitalité intacte, en empêchant tout coulage, en résistant de toutes nos forces à l'anglicisation, en cultivant dans toutes les âmes et toutes les intelligences, surtout chez les jeunes, l'amour de notre langue et de nos traditions, en faisant usage de la langue française partout et toujours, quand les circonstances le permettent, donner aux générations qui poussent la formation la plus complète possible et choisir, pour nous représenter, dans les diverses circonscriptions où nous sommes en nombre suffisant pour faire ce choix, des hommes compétents et distingués qui feront honneur à notre race en montrant aux autres que nous avons chez nous une élite capable d'aborder, de comprendre et de résoudre sagement toutes les questions, même les plus sérieuses.

* * *

La seconde est aussi importante que la première, c'est de voir à ce que les autorités, les documents officiels enregistrent fidèlement les progrès que nous faisons avec les années, dans les diverses provinces où nous avons élu domicile.

A quoi nous servirait de lutter pour conserver l'usage de notre langue, pour maintenir bien vivaces les belles traditions si profondément catholiques que nous ont transmises nos ancêtres, si, avec chaque recensement, les documents officiels faisaient croire au monde entier que le nombre des Canadiens français reste stationnaire, quand il ne diminue pas ?

Sans doute, la fausseté des chiffres ne ferait pas diminuer notre nombre, et ne ferait pas mourir les Canadiens français, mais nous perdriions une grande partie de notre influence, puisque souvent, on se base sur les chiffres officiels pour accorder à une minorité sa représentation dans la hiérarchie civile ou religieuse.

D'un autre côté si on enregistre, à chaque décade, une forte augmentation en notre faveur, on ne tardera pas à comprendre que nous sommes une force avec laquelle il faut compter, que les efforts pour nous angliciser ou nous étouffer sont absolument inutiles et que la meilleure manière de faire de tous les Canadiens une grande nation avec une même âme et un même idéal, c'est de respecter les droits et les prérogatives de chacun des éléments constituants de la nation et de grouper toutes les énergies vers un même but, le développement d'un patriotisme canadien.

Il y aura bientôt dix ans que le dernier recensement national a eu lieu. Dans quelques mois, quelques semaines peut-être, on fera les préparatifs nécessaires pour le recensement de 1920-1921.

Comme par le passé on procédera par questions afin de connaître l'origine et la nationalité des habitants du Canada, on spécifiera quelle langue chaque individu parle et l'on établira ainsi des statistiques qui auront toute l'autorité des documents officiels.

Pour la province de Québec, il n'y a pas de doute que l'on rendra justice aux Canadiens français, car les employés du recensement seront en général des Canadiens français. Il n'en sera pas de même dans les provinces anglaises et il se pourra fort bien que des employés de langue anglaise soient chargés de visiter des centres ontariens à grande majorité française.

Comme tous les Canadiens français, ou à peu près, parlent l'anglais, en cette province, il est fort possible qu'on se dispense de leur demander quelle est leur langue maternelle et qu'on les classe parmi les Canadiens de langue anglaise.

On peut même poser la question d'une façon équivoque. On peut simplement demander : « Quelle langue parlez-vous d'ordinaire ? » Pour tous les Canadiens français vivant dans des centres à majorité anglaise il est clair que la langue ordinaire pour les affaires et les relations sociales est généralement l'anglais. Voilà autant de Canadiens français qui seront classés parmi les citoyens de langue anglaise.

Il ne faut pas oublier que des recensements se sont faits avec une injustice manifeste pour les Canadiens français. Prenons par exemple celui de 1891. Dans la région comprise par le diocèse de Kingston, le recensement de 1881 donne 10,221 Canadiens français. Celui de 1891 ne donne que 4,608, pendant que le recensement suivant, 1901, donne 11,023. De telles variations sont impossibles et la seule explication à cet état de choses c'est que l'on a « anglifié » officiellement plus de la moitié des Canadiens français.

Comme le gouvernement actuel ne s'est pas montré particulièrement dévoué aux intérêts français du pays, comme c'est un gouvernement comme celui de 1891, il serait très bon de suivre de près les travaux du recensement et de prendre les mesures nécessaires pour que l'on n'« anglifie » pas les Canadiens français.

J.-Albert FOISY.